

**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer du
Morbihan

----- Message transféré -----

Sujet : Concession de plage CARNAC

Date : Fri, 18 Aug 2023 13:22:15 +0000

De : POTELO Antonin - Santé/SD/BRETAGNE/DD56/DTARS/SANTE PUBLIQUE (par ADER) <antonin.potelon@ars.sante.fr>

Répondre à : POTELO Antonin - Santé/SD/BRETAGNE/DD56/DTARS/SANTE PUBLIQUE <antonin.potelon@ars.sante.fr>

Pour : michel.bernard@morbihan.gouv.fr <michel.bernard@morbihan.gouv.fr>, olivier.hery@morbihan.gouv.fr <olivier.hery@morbihan.gouv.fr>, olivier.hery@morbihan.gouv.fr <olivier.hery@morbihan.gouv.fr>

Bonjour,

Vous sollicitez par courrier du 31 juillet 2023 l'avis de l'Agence régionale de santé sur la création d'une concession de plage sur la commune de CARNAC. Nos services ne cerment pas bien les implications qu'aurait une concession par rapport à l'occupation temporaire du domaine public.

Cette demande n'appelle pas de remarque particulière de la part de l'ARS.

Cordialement,

Antonin POTELO

Département santé-environnement

Pôle environnement extérieur

Délégation départementale du Morbihan

32 boulevard de la Résistance

CS 72283

56008 VANINES Cedex

Tél : 02 97 62 77 55 // Secr. 02 97 62 77 00

www.bretagne.ars.sante.fr

Retrouvez-nous sur www.bretagne.ars.sante.fr